

## Éducation/Conseil d'administration du collège et lycée Delta

# Des résolutions prises pour améliorer l'offre de formation

SYM  
Port-Gentil/Gabon

LE collège et lycée Delta de Port-Gentil vient de tenir son premier conseil d'administration scolaire. Celui-ci a été présidé par le directeur d'académie provinciale, Henri Georges Boundzanga.

Au cours de cette rencontre, plusieurs dossiers ont été soumis à l'étude des commissaires, en vue d'accompagner les réformes pédagogiques en cours au sein de cet établissement reconnu d'utilité publique par le décret du 17 mars 1986.

Expliquant le rôle et les missions des différents organes de délibération dans un lycée, Henri Georges Boundzanga a félicité l'équipe administrative et pédagogique d'avoir réussi à mener les enseignements jusqu'à leur terme.

De son côté, Georgina Gnanga, administrateur général du collège Delta, a rappelé que l'établissement dispose d'une situation administrative et juridique régulière, conformément aux lois et règlements applicables dans l'enseignement privé, notamment la loi 21/84 du 29 décembre 1984 et autres textes subséquents. "Ce lycée a de beaux jours devant lui. Personne n'a intérêt à fragiliser cette œuvre créée par Charles Ignanga, dans l'objectif de participer, aux côtés



Les travaux ont été présidés par le directeur d'académie provinciale, Henri Georges Boundzanga (c).



Les commissaires pendant les travaux du conseil d'administration.



Photo de famille des commissaires au terme des travaux.

de l'État, à la formation de nos enfants", a déclaré Mme Gnanga. Elle a, en outre, sollicité de la tutelle, pour la prochaine rentrée scolaire, une augmentation du nombre d'enseignants dans certaines disciplines. Pour sa part, M. Nguou Mintogo, le proviseur du collège, s'est réjoui de la qualité appréciable des résultats obtenus cette année scolaire, notamment au baccalauréat général où 209 candidats ont été reçus sur les 379 présentés. Soit un taux de réussite de 55,14%. Parmi les réformes à mettre sur pied pour l'année prochaine, l'établissement entend, entre autres, revoir les conditions d'admission au sein de l'enseignement technique, renforcer le choix qualitatif des enseignants, et poursuivre avec les innovations soutenues par l'inspection générale des services qui a effectué une mission de contrôle au sein du lycée, il y a quelques mois. Ces résolutions et bien d'autres, adoptées à l'unanimité par les commissaires, serviront à corriger les dysfonctionnements constatés et à améliorer l'offre de formation au sein du collège et lycée Delta.

## Système D

# La vente du bois de chauffage : un bon gagne-pain

RAD  
Port-Gentil/Gabon

PAR ces temps rendus encore plus difficiles par la crise économique que traverse le monde et qui, bien évidemment, n'épargne guère notre pays, il faut être inventif et créatif pour résister à l'adversité, comme le disait un vieux sage aujourd'hui décédé. Et ce ne sont pas les réserves à explorer qui manquent pour s'en sortir.

Par exemple, nombre de compatriotes se sont ainsi lancés dans la commercialisation du bois de chauffage. Rejoignant ceux qui sont dans cette activité depuis des années. "Comme toute activité commerciale, on enregistre ici des hauts et des bas, des moments de fortune et d'infortune. Nous vendons beaucoup plus lors des week-ends et des périodes de fêtes", témoigne une dame au quartier Chic, dans le 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil. Elle vend le fagot de bois à 1 000 francs. Un prix



A La Balise, les commerçants réalisent de bons chiffres.



Des fagots de bois exposés ici au quartier Derrière-Codev.



Au quartier Chic, le bois se vend aisément.



Certaines espèces utilisées par les vendeurs de «coupés-coupés» seraient nocives pour la santé.

praticué également par Derrière Codev (3e arrondissement).

Pendant les jours de interlocutrices, les reptic, affirme l'une de nos cettes peuvent atteindre

40 000 francs. Tout comme on peut passer toute une journée sans récolter un centime. En effet, les nationaux font face en ce moment à la concurrence des expatriés qui, eux, collectent et proposent à la clientèle les rejets des scieries. Ils vendent le fagot à 500 francs. Les détenteurs des "usines" de coupés-coupés sont leurs principaux clients. Les sources de ravitaillement sont multiples. Certains s'entendent avec des abatteurs, d'autres se replient sur les billes d'okoumé qui échouent sur la plage qu'ils fendent à l'aide des haches.

Un notable de Saint-Paul estime, toutefois, que tous les feux de bois ne sont pas bons pour éclairer un foyer. "Au village, ce ne sont pas toutes les essences que l'on utilise pour faire la cuisine. En ville, on y porte très peu attention. D'où l'émergence de certaines pathologies inconnues autrefois", confie-t-il, en guise de conseil. Puisque, semble-t-il, les services compétents n'y veillent quasiment pas.